

Formation : Signalement des événements indésirables associés aux soins (EIAS)

Structurez les déclarations et analyser les causes pour sécuriser les soins

Cours pratique - 2j - 14h - Réf. EVI

Prix : 1100 € H.T.

Les signalements sont très importants pour la détection et la gestion des effets, des événements indésirables et des alertes associés aux soins. Une meilleure pertinence, exhaustivité et réactivité des déclarations est nécessaire. Cette formation vous aidera à améliorer le système de vigilance de votre établissement.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Articuler l'organisation des vigilances et de la coordination de gestion des risques au sein de votre établissement
- ✓ Améliorer l'exhaustivité et la réactivité des déclarations et des signalements
- ✓ Donner des repères concernant les méthodes d'analyse approfondie de cause
- ✓ Renforcer la qualité des contenus de déclaration

Public concerné

Tout professionnel de santé, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

PARTICIPANTS

Tout professionnel de santé, coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, responsable qualité.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

1 Réglementation et mise en place de l'organisation des vigilances

- Connaître le contexte et les enjeux de la gestion des risques et des vigilances.
- Comprendre les aspects réglementaires et les problématiques liés aux vigilances sanitaires.
- Appréhender les aspects réglementaires, le dispositif et les procédures liés aux Infections associées aux soins (IAS).
- Comprendre les aspects réglementaires, la problématique et le mode de coordination des risques associés aux soins.
- S'approprier les circuits, les supports et les outils de déclaration.
- Mettre en place la coordination visant l'articulation de l'organisation des vigilances et celle de la gestion des risques.

Travaux pratiques

Atelier : présentation de cas et mises en situation de déclaration.

2 La sécurité des soins de l'acculturation à l'application

- Mettre en place la politique globale de gestion des Événements indésirables graves (EIG).
- Appliquer les méthodes d'analyse des causes profondes : études de cas pratiques.
- Développer une culture préventive du risque : cartographie des risques, méthodes et outils.
- Intégrer la prévention du risque dans la démarche globale.
- Généraliser la culture de la sécurité des soins : du concept à la pratique.

Travaux pratiques

Réflexion et échanges sur la situation de l'établissement. Mise en pratique des méthodes et outils sur des cas concrets. Débrief.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.